

## Maillard défend sa politique sociale

MARDI 21 AVRIL 2015

[Mario Togni](#) [1]

### AIDE SOCIALE

Journaliste:  
Mario Togni

Avantagées, les familles nombreuses à l'aide sociale? C'est ce qui ressort d'une interview de Pierre-Yves Maillard dans «Le Temps», reprise par divers médias. En Suisse romande, ces propos ont fait bondir quelques personnalités de gauche. Le président du Conseil d'Etat vaudois estime que son message a été mal interprété.

«Je n'ai jamais dit que des personnes à l'aide sociale étaient «trop avantagées», mais que les revenus touchés par des familles nombreuses paraissent élevés aux yeux d'une partie des travailleurs à bas salaire, explique le socialiste. Cette réalité est particulièrement difficile quand le revenu disponible baisse à la sortie de l'aide sociale. Il faut alors agir au nom de la cohérence de notre système social.»

Pour corriger ces effets de seuil, pas question de trancher dans les montants de l'assistance, proches du minimum vital. Au contraire, Pierre-Yves Maillard défend la solution vaudoise consistant à augmenter allocations, prestations complémentaires et subsides d'assurance-maladie pour les salariés à bas revenu. «C'est le meilleur moyen de favoriser le travail, même si cela coûte cher.» Depuis dix ans, Vaud a augmenté de près d'un demi-milliard de francs par an les montants alloués.

Les normes de l'aide sociale ont malgré tout été «adaptées». La prise en charge du loyer a été plafonnée à partir de trois enfants, et la tolérance des loyers «hors-norme» est limitée dans le temps. Les subsides ont été baissés pour les bénéficiaires de l'aide sociale (de 420 à 380 fr.), alors que ceux des travailleurs ont été augmentés de 220 à 330 francs. «Par le choix de franchises adaptées, les bénéficiaires de l'aide sociale ne subissent pas de perte, mais l'effet de seuil est ainsi corrigé.»

Directrice du CSP-Vaud, Hélène Küng salue cette «vision d'ensemble». «L'aide sociale ne doit pas être attractive et elle ne l'est pas! Les gens redoutent d'y aller, nous voyons bien les efforts qu'ils font pour l'éviter.» Pour elle, mettre l'accent sur les mesures permettant de ne pas y recourir ou d'en sortir (formation des jeunes, allocations, subsides, etc.) est la voie à suivre.

«L'aide sociale est toujours perfectible, d'ailleurs elle évolue en permanence», ajoute Martine Kurth, secrétaire générale de l'ARTIAS (Association des instituts d'aide sociale). «Mais elle reste le meilleur système pour garantir un minimum d'égalité des chances. En Suisse, 30% de ses bénéficiaires sont des mineurs.»

Des leviers importants existent pour en diminuer les coûts, ajoute-t-elle. «C'est notamment le cas du logement. En Suisse romande, une petite moitié des coûts de l'aide sociale est liée aux loyers. Il serait judicieux de réfléchir à une politique du logement permettant à tout le monde de se loger à des prix raisonnables.» |